



COMMUNIQUE DE PRESSE - 5 MAI 2022

Paris, le 5 mai 2022.

L'Association des Plateformes d'Indépendants (API) se réjouit de la tenue des premières élections de représentants de travailleurs de plateformes qui auront lieu du 9 au 16 mai.

Depuis ses débuts en 2019, l'association a défendu l'instauration de dispositifs de concertation sociale pour sortir du débat sur le seul statut, et discuter de la mise en place de nouveaux droits concrets qui bénéficient à tout le secteur.

Aujourd'hui, nous y sommes. Cette élection constitue la première pierre concrète du futur dialogue social sectoriel. L'API est déterminée à prendre toute sa part dans ce mécanisme innovant, qui permettra un échange ouvert entre plateformes et indépendants, et espère qu'il pourra servir d'exemple à suivre pour les discussions en cours au niveau européen.

* * *

A propos de l'API

Le développement du travail indépendant s'est accéléré ces dernières années, renforcé notamment par l'apparition d'intermédiaires numériques qui simplifient les mises en relations et multiplient les opportunités. Les membres de l'API sont convaincus des bienfaits des plateformes pour l'économie française. Depuis 2019, ils se sont regroupés en association pour travailler ensemble sur des sujets fondamentaux (tels que la rémunération des travailleurs indépendants, leur protection sociale, leur formation, ou encore l'instauration d'un dialogue social de qualité), faire entendre leur voix, et contribuer à l'invention du travail indépendant de demain.